

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS PROCÈS-VERBAL

15 septembre 2020
Gymnase de l'école internationale de St-Sacrement, 17h

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Madame Marie-Claude Joly procède à l'ouverture de l'assemblée, souhaite la bienvenue et remercie les parents de leur présence.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté sans modification sur proposition de Monsieur Mohamed Diallo.

3. MOT DE LA DIRECTRICE

Madame Marie-Claude Joly présente l'école, les services offerts et fait le point sur la situation entourant l'entrée scolaire en contexte de Covid-19.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 4 SEPTEMBRE 2019

Le procès-verbal est adopté sans modification sur proposition de Monsieur Jérôme Figuiet

5. BUTS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les principaux buts de l'assemblée générale sont de :

- Comblent les postes vacants au sein du Conseil d'établissement en procédant à l'élection de trois (3) parents ainsi que d'un substitut.
- Procéder à l'élection d'un représentant ainsi que d'un substitut au Comité de parents du Centre de services scolaire de la Capitale
- Statuer sur l'existence d'un O.P.P. à l'école internationale de St-Sacrement pour l'année 2020-2021

6. RAPPORT DES ACTIVITÉS 2019-2020

• RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Monsieur Jérôme Figuiet informe les parents des rôles et responsabilités des membres du Conseil d'établissement. Il procède également à la présentation du Rapport annuel de C.E. pour l'année 2019-2020.

• RAPPORT DU REPRÉSENTANT DES PARENTS AU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Mohamed Diallo parle de son expérience comme représentant des parents et explique les sujets qui sont traités lors des rencontres.

• RAPPORT DE LA FONDATION DE L'ÉCOLE

Madame Marie-Claude Joly explique que la Fondation de l'école est un moyen qui permet entre autres d'aider l'école à assumer les différents coûts en lien avec le Programme Primaire.

À la suite du départ de deux (2) membres, des postes sont disponibles sur le conseil d'administration de la Fondation et encourage les parents à s'impliquer. Madame Sophie Birri et Monsieur Dominic Hébert manifestent leur intérêt.

7. VOTE SUR L'EXISTENCE ET LE FONCTIONNEMENT DE L'O.P.P.

L'O.P.P. est reconduit pour l'année scolaire 2020-2021 sur proposition de Madame Séverine Boehler qui se porte également volontaire pour chapeauter l'organisme. La proposition est acceptée à l'unanimité.

8. PROCÉDURE D'ÉLECTION AUX POSTES DE REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

M^{me} Marie-Claude Joly se propose à titre de présidente d'élection et de secrétaire. Madame Dominique Lapierre se propose à titre de scrutatrice.

La présidente d'élection explique que trois (3) postes de parents sont actuellement vacants au sein du Conseil d'établissement. Ce sont des postes de deux ans.

9. ÉLECTIONS AUX POSTES DE REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (3 POSTES)

La présidente d'élection procède à l'appel des candidatures au poste de représentants des parents au conseil d'établissement.

Les personnes ci-dessous proposent leur candidature :

- Monsieur Jérôme Figuiet
- Madame Sophie Birri

- Madame Cathy Lachapelle
- Madame Julie Veillette
- Monsieur Nordin Hraiba
- Monsieur Dominic Hébert
- Madame Marie-Pierre Renaud

Étant donné que le nombre de candidats est supérieur au nombre de postes disponibles, le processus d'élection est enclenché.

Mesdames Julie Veillette et Cathy Lachapelle ainsi que Monsieur Jérôme Figuiet sont élus.

10. ÉLECTION D'UN SUBSTITUT AU POSTE DE REPRÉSENTANT AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La présidente d'élection procède à l'appel des candidatures d'un substitut au poste de représentant des parents au conseil d'établissement.

Madame Sophie Birri ainsi que Monsieur Nordin Hraiba se portent candidats : Étant donné que le nombre de candidats est supérieur au nombre de postes disponibles, le processus d'élection est enclenché.

Madame Sophie Birri remporte l'élection.

11. ÉLECTION AU POSTE DE REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

La présidente d'élection procède à l'appel des candidatures au poste de représentant au comité de parents.

Monsieur Monsieur Jérôme Figuiet se propose. En l'absence d'autre candidature, Monsieur Jérôme Figuiet est élu par acclamation.

12. ÉLECTION D'UN(E) SUBSTITUT AU COMITÉ DE PARENTS

La présidente d'élection procède à l'appel des candidatures au poste de substitut au comité de parents.

Monsieur Mohamed Diallo accepte d'être substitut. En l'absence d'autre candidature, Monsieur Diallo est élu par acclamation.

13. AUTRES SUJETS

13.1 Perte de matériel

Un parent soulève le fait que son enfant a déjà perdu plusieurs items depuis le début l'année. Un autre parent mentionne que son enfant a lui aussi perdu quelques objets. La direction partage sa surprise puisqu'étant donné que les enfants restent dans les classes pour le service de garde, ils n'ont qu'un seul vestiaire et qu'il n'y a pas de transport de matériel entre l'école et le service de garde.

13.1 Sac d'école

Un parent déplore que le sac d'école ne transite entre l'école et la maison que quelques fois par semaine et non tous les jours. Il mentionne que c'est différent dans d'autres écoles.

La direction explique que la consigne reçue est à l'effet de limiter les échanges de matériel entre l'école et la maison au minimum. Elle explique également qu'elle comprend que cela peut constituer un inconvénient pour les parents, mais que c'est également une contrainte importante pour l'école. De plus, elle explique qu'elle n'est pas à l'aise de modifier cette pratique pour l'instant, étant donné le portrait des cas de Covid-19 dans les écoles du Québec présentement.

14. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Les sujets prévus à l'ordre du jour étant épuisés, l'assemblée générale est levée à 18h30 sur proposition de Madame Marie-Pierre Renaud.

Monsieur Jérôme Figuier, président du CÉ 2019-2020

Mme Marie-Claude Joly, directrice